



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA MINISTRE

Paris, le 26 novembre 2020

Objet : réponse à votre courrier du 18 novembre

Chères

Cher

Mesdames les Présidentes, Madame la Déléguée générale, Monsieur le Coordonnateur,

La situation sanitaire implique comme vous l'indiquez une mobilisation forte des services publics et des agents publics, et je tiens en premier lieu à les remercier de leur investissement pour garantir la continuité du service à la population, indispensable dans la période que nous vivons.

Dans ce contexte, vous m'interrogez sur plusieurs mesures que vous appelez de vos vœux, concernant en particulier la situation des effectifs dans les services publics dans le cadre de la loi de finances, les réformes d'organisation et la mise en œuvre du plan de relance et son impact sur l'emploi.

Le gouvernement a démontré l'importance qu'il attache aux services publics lorsqu'il a décidé de renforcer en 2020, les effectifs de l'État et de ses opérateurs pour faire face à la crise, avec une augmentation de 5 350 équivalents temps plein (ETP).

Pour 2021, le projet de loi de finances prévoit une stabilité des effectifs par rapport à ce schéma. Cette stabilité globale permet de renforcer certaines missions qui en ont besoin : l'intérieur, la justice, l'enseignement supérieur et la recherche notamment.

J'ajoute que cette stabilité globale s'accompagne de revalorisations massives et inédites, comme en atteste le Ségur de la santé, qui consacre 8,2 milliards d'euros pour revaloriser les métiers des établissements de santé et des EHPAD et reconnaître l'engagement des soignants au service de la santé des Français. C'est également le cas du Grenelle de l'éducation qui consacre une enveloppe de 400 millions d'euros aux revalorisations dès 2021 afin notamment de revaloriser de 100 € mensuels la rémunération mensuelle en début de carrière.

Le gouvernement attache également une importance toute particulière à renforcer la présence de l'État sur les territoires et veille à ce qu'aucun territoire ne soit oublié dans le cadre du plan de relance. Comme le Premier ministre l'a indiqué, tous les postes créés le seront au plus près du terrain, dans les services déconcentrés.

1/2

Mesdames les Présidentes
Madame la Déléguée générale
Monsieur le Coordonnateur
CGT - FA-FPT – FSU - Solidaires

101 rue de Grenelle
75327 Paris 07

Je suis favorable à une transformation des organisations qui accorde davantage de confiance et d'autonomie aux agents. Nos agents ont besoin d'outils, et la crise nous a montré que nous devons faire des progrès en la matière. Le plan de relance nous donne l'occasion d'accélérer ces transformations. Dans le cadre de ce plan, j'ai défendu l'idée d'une enveloppe ambitieuse dédiée à la transformation numérique de l'Etat et des territoires : ce sont 500 millions d'euros qui seront dédiés à cette enveloppe, pilotée par mon ministère, afin de mettre en œuvre nos ambitions. 208 millions d'euros du plan de relance sont spécifiquement dédiés à des outils pour permettre aux agents de travailler dans de meilleures conditions.

Concernant l'emploi, je rappelle que le plan « 1 jeune, 1 solution », présenté en juillet 2020 par le Premier ministre et la ministre du travail, mobilise une palette de dispositifs pour aider chaque jeune à trouver une formation, un emploi, une mission ou un accompagnement qui corresponde à ses besoins. La fonction publique doit d'ailleurs y prendre toute sa part. Avec un budget de 6,7 milliards d'euros, le Gouvernement a triplé les moyens consacrés à la jeunesse pour faire face à la crise.

Le Gouvernement est attentif à ce qu'aucun territoire ne soit oublié dans le cadre du plan de relance. Des sous-préfets à la relance sont en cours de mobilisation pour faciliter son déploiement. Au-delà de ces 30 nouveaux postes, chaque département pourra s'appuyer sur un sous-préfet ou un représentant de l'Etat spécifiquement chargé de la coordination de la mise en œuvre territoriale du plan de relance, afin d'en assurer la pleine effectivité.

Le gouvernement est déterminé et pleinement mobilisé. Comme l'a indiqué le Président de la République lors de son allocution du 24 novembre, le « « quoiqu'il en coûte » n'a pas seulement été une formule mais bien des actes et une réalité. »

Je reste à l'écoute des remontées que vous pourriez me communiquer, notamment dans le cadre de nos réunions hebdomadaires et vous prie d'agréer, Mesdames les Présidentes, Madame la Déléguée générale, Monsieur le Coordinateur, l'expression de ma sincère considération,

Fidèlement,


Amélie de MONTCHALIN